

République Française

# COMMUNE DE BATZENDORF

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement  
de Haguenau

## DELIBERATION du conseil municipal

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 11

Conseillers absents : 3

Séance du 2 décembre 2025

*L'an deux mille vingt-cinq le deux décembre à 20h, le conseil municipal régulièrement convoqué le 25 novembre 2025, s'est réuni, dans la salle des séances de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle DOLLINGER, Maire et comme secrétaire de séance Madame Richarde BONATI-VELTEN.*

Membres présents avant pris à la délibération n°2025/33 :

Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Noël BURG, Mme Nathalie ANTONI, Mme Richarde BONATI-VELTEN, M. Kévin DEBES, M. Eric HIRSCH, M. Geoffrey LANG, Mme Tania LAZARUS, Mme Emmanuelle MULLER WEIBEL, Mme Estelle OHLMANN, M. Mathieu TRAUTTMANN.

Membres absents à la délibération n°2025/33 :

M. Sébastien FUCHS, Mme Marie-Laure PFEIL, M. Jean-Marie STEINMETZ.

**Délibération 2025/33**

**objet : Répartition financière entre les Communes de Niederschaeffolsheim, Batzendorf et Wahlenheim des dépenses liées à la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération**

Le Maire rappelle au Conseil municipal, qu'à la suite d'une collaboration exemplaire entre les Communes de Niederschaeffolsheim, Batzendorf et Wahlenheim, la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération s'est distinguée par un franc succès et s'inscrit durablement dans la mémoire collective de nos villages. Pour l'organisation de cet événement d'ampleur, aussi bien des dépenses d'investissement, notamment pour la réalisation d'une stèle, que des dépenses de fonctionnement ont été engagées. La plupart d'entre elles ont été avancées par la Commune de Niederschaeffolsheim, à charge pour elle également de solliciter les subventions correspondantes auprès des différents partenaires publics. Après transmission des décomptes définitifs, il y a lieu désormais d'assurer la répartition des dépenses entre les trois communes après déduction des subventions touchées. A cet effet le Maire soumet à l'assemblée délibérante une convention fixant les modalités de cette répartition.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- ↳ approuve la convention de répartition financière ci-annexée entre les Communes de Niederschaeffolsheim, Batzendorf et Wahlenheim relative à l'organisation des festivités de la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération en autorisant le Maire à la signer ;
- ↳ décide, au regard desdites dispositions contractuelles, de verser à la Commune de Niederschaeffolsheim, une subvention d'investissement de 892,72 € et une subvention de fonctionnement de 3 338,56 € ;
- ↳ dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

### PIECE ANNEXEE A LA DELIBERATION :

- ▶ convention de répartition financière entre les communes de Niederschaeffolsheim, Batzendorf et Wahlenheim relative à l'organisation des festivités de la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération

Le Maire :

Isabelle DOLLINGER

Certifié Exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le 08 DEC. 2025  
et de la publication le 08 DEC. 2025

Le Maire

La secrétaire de séance :

Richardte BONATI-VELTEN

